

Commune de SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation
19 novembre 2024
Date d'affichage
4 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept novembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Mme Maryvonne RAIMBEAULT, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 15

Étaient présents : MM. Maryvonne RAIMBEAULT, Fabienne LENOËL, Philippe GAILLARDON, Laëtitia DUBOSCQ, Annick PLANTEGENEST, Pauline Pauline BOSCHER, Stéphane LECHANOINE, Benoît LAVARDE, Anne-Marie RABEC, Yohann GARREAU, Floriane VISART DE BOCARMÉ, Maryline VAUTIER, Raymond GIRARD, Serge ANFRAY.

Était absent excusé et représenté : M. Jean-Marc VARIN qui donne pouvoir à M. Benoît LAVARDE.

Madame Maryline VAUTIER remplit les fonctions de secrétaire.

OBJET : DÉLIBÉRATION 2024 - N°11/05 : AMÉNAGEMENT DE PARKING

Madame le Maire relate la réunion avec l'entreprise West Energies pour l'installation d'ombrières sur le parking de St Clair sur l'Elle situé sur la commune de St Jean de Savigny.

Afin de réaliser un projet économiquement valable, il va être nécessaire de remettre en herbe 5 m² et la construction couvrira 30 % de la surface du parking.

Philippe GAILLARDON a demandé des devis pour réaménager le parking (grattage, fourniture de cailloux, mise en place de terre végétale du futur terrain de pétanque). Il est nécessaire de prévoir également la fourniture et la pose de géotextile.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Accepte le devis de l'entreprise GRENTE pour un montant de 7 509.50 € HT soit 9 011.40 € TTC + l'option géotextile pour un montant de 488.00 € HT soit 585.60 € TTC.
- Autorise Madame le Maire à signer tous documents afférents au dossier.

Ainsi délibéré à Saint-Clair-sur-l'Elle, les jour mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance Maryline VAUTIER	Le Maire Maryvonne RAIMBEAULT
	 